Bulletin Quotidien

PAYS : France
PAGE(S) : 26-31
SURFACE : 333 %
PERIODICITE : Quotidien

RUBRIQUE : Pour vos dossiers
DIFFUSION : (1100)

► **27 février 2015 - N°10554**

"Inventer l'avenir", la contribution des "réformateurs" du PS pour le Congrès de Poitiers

Le dernier Conseil national du PS a enregistré 27 "contributions générales" dans la perspective du prochain Congrès du parti, qui doit se tenir à Poitiers début juin (cf. "BQ" du 9 février). Nous poursuivons aujourd'hui notre série de dossiers en présentant ci-dessous les principales dispositions de la contribution déposée par le Pôle des "réformateurs", qui représente "l'aile droite" du PS.

Intitulé "Inventer l'avenir", ce texte est signé, notamment, par le maire de Lyon Gérard COLLOMB, sénateur du Rhône, les députés Dominique BAERT, Christophe CARESCHE, Philippe DOUCET, Jean-David CIOT, François LONCLE, Pascal TERRASSE, les sénateurs Jean-Pierre CAFFET, Jean-Claude BOULARD, maire du Mans, Nicole BRICQ, Roger MADEC, François PATRIAT, président du Conseil général de la Côte-d'Or, Daniel PERCHERON, président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Jean-Pierre SUEUR, Catherine TASCA, et l'ancien Premier ministre Edith CRESSON.

Faisant le constat que "le logiciel socialiste a vieilli", les "réformateurs" jugent "urgent de le reformater pour tenir compte des réalités des temps présents". "Nous devons bien sûr continuer à porter nos valeurs de solidarité, de générosité mais il nous faut prendre en compte la société telle qu'elle est aujourd'hui, il nous faut, pour reprendre les mots de Jaurès, comprendre le réel pour aller à l'idéal", indiquent-il. Pour cela, ils préconisent de "changer de modèle" pour relever "un triple défi : le défi économique, le défi écologique, le défi de la dette".

Le défi économique

"A la base de tout, il y a ce rétablissement de la compétitivité de notre économie indispensable au retour de la croissance et de l'emploi", écrivent-ils, préconisant "une montée en gamme de notre système productif". "Si nous pensons, dans la droite ligne du rapport Gallois et de la mise en place du CICE, qu'il faut baisser le coût du travail, ce n'est pas pour "faire des cadeaux aux patrons", comme on l'entend parfois dans nos rangs. C'est pour lutter contre le chômage de masse, qui est, en France, la première des inégalités. Pour cela, il faut rétablir des marges, qui permettent aux entreprises de redevenir compétitives, de se remettre à investir et à porter l'innovation.

Rétablir la compétitivité, c'est aussi doter notre pays d'une fiscalité plus favorable à la prise de risque et à l'innovation. A gauche, une tradition tenace fait de la taxation égale entre capital et travail l'alpha et l'oméga des politiques fiscales. Or, l'analyse économique montre qu'une telle structure est défavorable à l'innovation et in fine défavorable à l'emploi et à la justice sociale. Comme l'ont fait avant nous les pays scandinaves, d'ailleurs sous des gouvernements de gauche, il faut donc aller vers un système plus simple et plus lisible, ce qui implique la suppression des niches fiscales en contrepartie d'une baisse des taux.

Il faut ensuite donner la possibilité aux entreprises de s'adapter rapidement à la conjoncture économique et aux cycles de "destruction créatrice" qui caractérisent l'économie de l'innovation (...). Sur tous les grands sujets : temps de travail, évolution des rémunérations, salaire minimum, contrats de travail, modalités de ruptures conventionnelles de ces contrats, il faut pousser plus avant à la négociation avec les partenaires sociaux, dans la volonté de promouvoir cette flexsécurité qui doit permettre davantage de souplesse pour les entreprises tout en assurant la sécurité des salariés. Avec un objectif premier : réduire ce chômage de masse qui est devenu le premier fléau de notre pays, réduire le fossé toujours plus grand entre insiders et outsiders.

Tous droits de reproduction réservés

Bulletin Quotidien

PAYS : France
PAGE(S) : 26-31
SURFACE : 333 %
PERIODICITE : Quotidien

RUBRIQUE : Pour vos dossiers
DIFFUSION : (1100)

► **27 février 2015 - N°10554**

Redresser notre compétitivité, c'est aussi miser sur l'école. L'école est évidemment un atout déterminant dans la compétition économique. Il n'y a pas d'économie forte sans une population bien formée. Il n'y a pas d'innovation possible sans formations supérieures d'excellence. (...) La première exigence est de rénover en profondeur les pratiques pédagogiques en donnant davantage d'autonomie aux établissements et aux professeurs, comme l'ont fait, avec succès, les pays scandinaves, en favorisant, chez les élèves, la prise d'initiative et le travail en groupe (...). La seconde exigence est d'opérer une réallocation des moyens entre secondaire et primaire. Actuellement, en parité de pouvoir d'achat, la France dépense seulement 33 000 $ pour un élève de primaire contre 47 000 $ en moyenne dans l'OCDE mais 76 000 $ pour un élève de secondaire contre 60 000 $ en moyenne. Il faut procéder à un rééquilibrage.

Réformer le premier cycle est un chantier essentiel. Réformer notre système d'enseignement supérieur l'est peut être encore plus (...). Mieux former nos étudiants consiste sans doute à rendre les premières années plus généralistes comme c'est le cas dans les autres grands pays développés. Ce n'est qu'ensuite qu'on irait vers une spécialisation qui viserait à déboucher sur des formations qualifiantes en lien avec ce que sont les besoins de l'économie. Rendre nos universités plus visibles à l'échelle internationale, c'est, dans le cadre des communautés universitaires d'établissements, leur permettre d'avoir un grade doctoral commun, d'unifier leurs coopérations à l'international, et sans doute, de renforcer leur partenariat avec les entreprises à la fois pour que celles-ci puissent abonder leur financement et qu'elles développent ensemble des projets d'intérêt partagé.

Enfin, pour ce qui est du système de formation professionnelle, nous pensons que les 32 milliards qui y sont consacrés doivent venir alimenter un fonds mutualisé qui permettrait prioritairement aux personnes les moins qualifiées et les plus fragiles d'acquérir des formations et de reconstituer leur employabilité. Cette mutation devra nécessairement s'accompagner de la mise en place d'un système de certification efficace qui permettra de réduire la complexité du système (actuellement plus de 50 000 prestataires !) et d'en améliorer la qualité. Nos systèmes de formation doivent d'ailleurs intégrer la révolution qui est en cours, celle des MOOC (Massive Online Open Course). (...)

Le défi écologique

La question sociale fut la grande question du XIXème siècle, qui vit naître le mouvement socialiste. La question écologique sera la grande question du XXIème siècle. (...) Mais comme il y avait des réformistes, il y a aujourd'hui les promoteurs d'une écologie positive qui pensent que la réponse est globale, que les changements technologiques correspondent aussi à un esprit nouveau, à cette volonté de nos concitoyens de mettre en place un modèle de croissance plus sobre, plus décentralisé, plus collaboratif dont ils deviendraient les acteurs.

Ce sont ces réformistes là qui résoudront, par des engagements concrets, les problèmes posés par le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, et la raréfaction des ressources. Cette écologie positive, elle a d'abord à se déployer au niveau local, et en particulier à l'échelle des villes, qui sont à l'origine de 75 % des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'y développer une offre alternative de transports en commun, de rénover énergétiquement les logements et bureaux, de construire des immeubles à énergie positive, de récupérer la chaleur fatale émise par nos usines, ou encore de développer toutes les technologies de la ville intelligente (...).

Mais si beaucoup de solutions sont à développer au niveau local, il est évidemment indispensable d'aboutir à des accords globaux (...). C'est pourquoi nous souhaitons que la conférence qui aura lieu à Paris fin 2015 aboutisse à un accord avec un objectif de réduction de 75 % des émissions de

Tous droits de reproduction réservés

Bulletin Quotidien

PAYS : France
PAGE(S) : 26-31
SURFACE : 333 %
PERIODICITE : Quotidien

RUBRIQUE : Pour vos dossiers
DIFFUSION : (1100)

► **27 février 2015 - N°10554**

gaz à effet de serre en 2050 (facteur 4). Nous sommes conscients qu'il faudra pour cela des sauts technologiques très importants. C'est pourquoi nous croyons à l'alliance de l'écologie, de la science et de l'économie. (...). Et nous rejetons tous ceux qui ont de l'écologie une conception décliniste. (...)

Le défi de la dette

Le troisième défi auquel notre pays est confronté est celui de la dette. (...) Réduire nos déficits suppose une volonté constante. Aujourd'hui nos collectivités locales ont par exemple à affronter le double challenge d'absorber le choc créé par la baisse des dotations de l'Etat et le coût de la réforme des rythmes scolaires. On comprend qu'elles apportent leur contribution à la réduction de la dette mais il faut absolument que des mesures soient prises pour éviter que cela ne se traduise par une baisse massive de l'investissement public.

Réduire nos déficits, cela passe par de profondes réformes de structure selon une méthode qui a été expérimentée avec succès dans bien des pays en situation difficile (la Suède, par exemple). Aujourd'hui, le coût de production des services publics en France est supérieur de 2,7 points de PIB à la moyenne des autres pays européens. Organisation de l'appareil d'Etat, des collectivités locales, du système de protection sociale : dans tous les domaines, il est possible de gagner en efficacité sans remettre en cause les principes d'universalité et de justice auxquels nous tenons.

Il est de ce point de vue un chantier fondamental, celui de la simplification. Il s'agit d'abord de poursuivre la transformation numérique de l'Etat, pour laquelle la France est désormais citée en modèle. Il s'agit ensuite de continuer à alléger les procédures administratives. Les premières mesures prises en matière d'urbanisme, de création d'entreprise, de réformes de relations avec l'administration (règle du "silence vaut accord"), devraient déjà aboutir à des économies importantes (de l'ordre de 2,5 milliards d'euros). Mais il faut évidemment aller plus loin. Car c'est notre manière même de fabriquer la loi qu'il faut repenser en cessant de "voter à l'aveugle". Pour cela, on pourrait s'inspirer de l'exemple du Danemark. Travaillons en amont sur l'applicabilité de la loi pour que les débats parlementaires se fondent sur de réelles d'études d'impact (...). Ainsi mettra-t-on fin à l'explosion des normes et des règles qui complexifient et rendent moins lisible l'action publique et qui paralysent souvent l'action privée.

Il faut réformer l'Etat. Il faut également réformer notre système de protection sociale, qui doit évoluer dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une plus grande lisibilité. Nous pensons qu'en matière de retraites, nous pourrions nous orienter vers un système par points, comme c'est le cas en Suède. (...) Enfin, une des clés d'une action publique efficace, c'est l'évaluation ex ante et ex post des politiques publiques. Concernant l'évaluation ex ante, l'Australie a par exemple adopté en 1998 le Charter of Budget Honesty Act, qui impose au législateur de faire des choix budgétaires (dette, risques financiers) responsables vis-à-vis des générations futures. C'est une piste intéressante (...). Il nous faut également évaluer plus systématiquement nos politiques publiques (...). L'exemple des aides au logement, qui coûtent chaque année plus de 2 points de PIB sans avoir jamais enrayé la pénurie, est de ce point de vue édifiant".

Mener à bon terme le grand chantier de la réforme territoriale

A l'heure où "la globalisation de l'économie a fait du niveau européen l'échelon pertinent pour traiter des grands problèmes macroéconomiques (politique monétaire, politiques industrielles)", les "réformateurs" plaident aussi en faveur d'une "métropolisation". "C'est vrai en France (selon l'INSEE, 95 % de la population y vit ainsi sous l'influence d'une ville) comme ce l'est partout dans le monde puisque selon une étude récente, 50 % du PIB mondial est aujourd'hui réalisé dans 300 métropoles", soulignent-ils.

Tous droits de reproduction réservés

Bulletin Quotidien

PAYS : France
PAGE(S) : 26-31
SURFACE : 333 %
PERIODICITE : Quotidien

RUBRIQUE : Pour vos dossiers
DIFFUSION : (1100)

► **27 février 2015 - N°10554**

"On ne peut évidemment pas ne pas tenir compte d'une tendance aussi massive et qui ne va faire que s'accentuer (...) Mais si les grandes métropoles rayonnent, elles ont aussi leur face sombre. Parce qu'elles sont créatrices de richesses, elles attirent tous ceux qui pensent trouver là un emploi, une façon d'améliorer leur sort. Elles connaissent donc à la fois la plus grande richesse mais en même temps la plus grande pauvreté. C'est là un problème qu'il nous faut, nous, socialistes, appréhender dans sa globalité. Et pour cela, nous devons doter ces métropoles d'une double compétence : compétence économique mais aussi compétence sociale pour éviter que se creusent les fractures au sein de notre société. (...)

Dans cette nouvelle conception, quel doit être le rôle des régions ? Pour nous, il n'y a pas de régions fortes sans métropoles fortes et réciproquement. Cela veut dire, qu'au niveau économique, la région doit être fédératrice et permettre d'élargir la dynamique née dans les métropoles et dans les agglomérations, à tout un territoire pour que, par effet d'entraînement, ce soient les entreprises de tous les territoires qui puissent en bénéficier. Il doit donc y avoir une action coopérative pour ce qui est des universités, de la recherche et des pôles de compétitivité. Cela peut s'inscrire dans un schéma établi en étroite collaboration avec les autres collectivités, qui se voudra incitatif et non pas prescriptif. Pour ce qui est des politiques d'aménagement du territoire, évidemment les régions ne peuvent se substituer aux villes et aux agglomérations pour définir les Schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et de l'habitat. Par contre, elles ont à éviter un mitage territorial qui pourrait remettre en cause demain les espaces agricoles, les espaces naturels ou les grands paysages. Enfin, en matière de transports, il est évident qu'il faut coordonner les compétences de transports interurbains des régions avec les réseaux de transports mis en place dans nos villes et nos agglomérations. Un schéma régional établi conjointement par toutes les autorités organisatrices doit être l'outil de cette cohérence.

Régions, métropoles, intercommunalités, conseils départementaux : c'est donc un nouvel équilibre territorial que nous proposons. Il devra se concrétiser dans nos dispositions fiscales. Faisons attention par exemple que la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement ne vienne pas briser l'élan qui est aujourd'hui celui des métropoles et des grandes agglomérations. Il devra se concrétiser aussi dans l'ensemble de nos lois. Nous sommes encore trop souvent dans une inspiration jacobine alors qu'il faudrait savoir inventer une nouvelle organisation du territoire girondine. Pour cela, le législateur doit prendre en compte toute la diversité du territoire. (...) C'est donc en l'articulant mieux avec nos territoires et en donnant ainsi tout son sens à la décentralisation, que l'on pourra faire des économies d'échelle en permettant à l'Etat de se concentrer sur ses missions principales et aux collectivités locales de mener les politiques de proximité. De ce point de vue, le droit à l'expérimentation pourrait davantage être utilisé. (...)"

Rénover le PS pour transformer la France

"A l'issue des Etats Généraux, la direction nationale a fait des propositions pour faire entrer notre parti dans le XXIème siècle. Nous saluons ce travail, et soutenons l'ambitieux objectif des 500 000 adhérents. Le préalable pour l'atteindre, c'est que notre parti redevienne le parti de la pensée. Dans la tradition gramscienne, nous soutenons que la bataille des idées est première. Et nous pensons qu'une des raisons qui peuvent expliquer les hésitations du début du quinquennat a été le déficit de réflexion sur le projet que nous souhaitions porter.

Il faut débattre. Non pas débattre simplement entre nous mais nous ouvrir largement aux intellectuels, écrivains, philosophes, économistes, sociologues, artistes. Chacun à sa manière interroge notre monde. Et nous avons grand tort de nous passer de leur vision. Elle donnerait du souffle à la pensée de notre parti. Il faut débattre. Mais il faut ensuite avoir une ligne claire. Ne pas rester dans une ambiguïté permanente. Car un parti doit mettre sa réflexion au service de l'action.

Tous droits de reproduction réservés

Bulletin Quotidien

PAYS : France
PAGE(S) : 26-31
SURFACE : 333 %
PERIODICITE : Quotidien

RUBRIQUE : Pour vos dossiers
DIFFUSION : (1100)

► **27 février 2015 - N°10554**

(...) Il est grand temps de repenser notre organisation pour répondre à cette double exigence. (...) Nous devons renouveler nos pratiques, en créant des workshops, regroupant économistes, intellectuels, think tank, monde associatif, syndicats, société civile, sympathisants autour d'une thématique. Véritables coopératives du projet, ces workshops seraient le support du projet présidentiel que nous présenterons aux Français en 2017. Nous proposons que, dès l'issue du Congrès, un calendrier précis d'élaboration de celui-ci soit publié. Il devra commencer par un bilan de l'action qui a été la nôtre depuis 2012. Il nous faudra ensuite trouver les moyens de mobiliser la société dans ces coopératives du projet. L'ensemble de ces débats sera conclu par une série de conventions thématiques en région, durant lesquelles les socialistes pourront arrêter des positions claires.

(...) Pour nous, la reconquête idéologique va de pair avec celle des territoires. (...) Le Parti socialiste est le parti de la décentralisation. Il doit aussi devenir un parti qui est, lui-même, décentralisé. Dans cette perspective, nous proposons de calquer l'organisation du parti sur le cadre de ces grandes régions que nous venons de créer. Chaque année, les fédérations régionales définiraient avec la direction nationale un accord-cadre, fixant, pour chacune d'entre-elles, un certain nombre d'objectifs. A lui, ensuite, de s'organiser pour les atteindre. Afin de faire en sorte que le Bureau national soit représentatif de notre parti, nous préconisons qu'il soit composé de dirigeants élus dans ces comités régionaux. Enfin, parce que nous croyons en l'intelligence des territoires et aux remontées venues du terrain, nous proposons que soit créé, en lien avec la FNESER, un observatoire des bonnes pratiques de nos collectivités, afin de promouvoir le modèle du socialisme municipal, départemental et régional. (...)

Nous pensons qu'il faut ouvrir grand les fenêtres ! D'abord en généralisant la primo-adhésion à 20 euros, qui a fait ses preuves et en réduisant globalement le coût des adhésions à travers l'adoption d'une grille nationale. Ensuite en orchestrant une campagne d'adhésion massive. (...) Il nous faut aussi investir toutes les organisations sociales. Dans les universités, les entreprises : créons des sections. Créons, aussi, des sections thématiques déterritorialisées, afin de ne pas se cantonner à l'échelon du quartier (...). Enfin, initions le mouvement, en généralisant le processus des primaires ouvertes à l'ensemble des élections. Car c'est en donnant du pouvoir aux sympathisants, aux citoyens, que nos idées intéressent et qu'elles peuvent ainsi convaincre.

(...) Il est de la responsabilité des partis politiques, et notamment des socialistes, de faire émerger des élus à l'image de la société. Dans cette perspective, nous proposons de donner aux comités régionaux la charge de garantir l'émergence de jeunes élus, représentatifs de la France telle qu'elle est actuellement. Pour favoriser la reconquête des territoires, nous souhaitons que soit créé un cycle de formation destiné aux jeunes cadres du PS élus d'opposition dans leurs communes. Ainsi pourront-ils s'implanter plus rapidement. Le contexte de défiance qui marque notre pays appelle l'exemplarité. La tolérance zéro doit donc être appliquée pour les élus condamnés pour fraude ou corruption. Tout cela, bien sûr, ne pourra se réaliser sans la mise en place d'un vrai statut d'élus garantissant à ces derniers une juste indemnité pour leur implication, un retour à la vie professionnelle ainsi que des droits à la retraite et à la protection sociale".

Tous droits de reproduction réservés